



**CAP SANTÉ**  
ARMOR OUEST

**SIMPLIFIER LES PARCOURS DE SANTÉ !**

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

20

22



Dispositif d'appui  
à la **coordination**

# SOMMAIRE

---

|                                                |           |
|------------------------------------------------|-----------|
| <b>SOMMAIRE</b>                                | <b>2</b>  |
| <b>LE MOT DU PRÉSIDENT</b>                     | <b>3</b>  |
| <b>L'ASSOCIATION CAP SANTE ARMOR OUEST</b>     | <b>5</b>  |
| Le projet                                      | 6         |
| La gouvernance                                 | 7         |
| L'équipe                                       | 8         |
| Le territoire                                  | 9         |
| Le public                                      | 10        |
| <b>LE DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION</b> | <b>11</b> |
| Les missions du DAC                            | 12        |
| Le guichet unique                              | 14        |
| Le pôle innovation et intégration territoriale | 20        |
| <b>LE RAPPORT FINANCIER</b>                    | <b>25</b> |
| Compte de résultat et bilan simplifiés         | 26        |
| Commentaires sur le bilan financier            | 27        |
| <b>LA GESTION SOCIALE</b>                      | <b>29</b> |
| Mouvements de personnel                        | 30        |
| Dialogue social                                | 30        |
| <b>PERSPECTIVES 2023</b>                       | <b>31</b> |

# LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

Je commencerai en remerciant très sincèrement tout l'équipage de Cap Santé Armor Ouest : M CLEMENT, notre Directeur, Mme GRAVIOU, notre Pilote de projets ainsi que nos assistantes de coordination, nos coordinatrices de parcours et notre médecin coordinateur pour leur engagement et la qualité de leur travail.

Au niveau de la vie associative, nous avons eu le plaisir d'accueillir la CPTS d'Armor Argoat, l'association KERGUS, la PCO TND Ar Goued ainsi que trois professionnels de santé libéraux.

Inscrite dans son territoire, notre association a apporté un concours financier de 13 000€ pour l'achat pour l'hôpital de Trestel d'une table tactile de rééducation des pertes moteurs et cognitives.

Concernant nos missions d'information, d'orientation et d'appui à la coordination, notre activité reste soutenue avec une progression de la part des situations des territoires de GPA et LAC et la poursuite du rajeunissement des personnes adressées.

Au niveau des sollicitations, nous constatons une augmentation notable des demandes des CLIC, sujet qui doit faire l'objet de travaux spécifiques avec le Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Hélas, comme l'an dernier, nos durées d'accompagnement se sont encore allongées, preuve de la raréfaction des ressources disponibles en ville comme à l'hôpital et nous déplorons, c'est nouveau, des situations intolérables de ruptures de soins élémentaires.

# LE MOT DU PRÉSIDENT

Fort de ces constats de terrain, nous avons poursuivi nos contributions dans différents projets pour les personnes âgées, les personnes en perte d'autonomie à domicile, les personnes en situation de handicap, les personnes en situation de précarité et nous avons noué des premiers contacts avec le secteur enfance et jeunesse.

Nous avons également contribué au régional et au national aux travaux de structuration et de consolidation des dispositifs d'appui à la coordination.

Au niveau social, nous avons renouvelé nos accords d'entreprise et nous avons pris des mesures pour améliorer notre attractivité.

Je tiens à souligner la qualité du dialogue social alors que nos professionnels ne bénéficient toujours pas de la prime Ségur.

Enfin, cette année 2022 s'est achevée avec le renouvellement par l'ARS de notre CPOM.

Renouvelé à moyens constant, ce CPOM ne permet pas de couvrir les dépenses liées à la revalorisation du point FEHAP et à l'inflation.

Nous présentons donc, pour la première fois, un budget prévisionnel déficitaire et il est indispensable que l'ARS puisse réévaluer notre budget comme elle s'est engagée à le faire.

Je conclurai en vous annonçant avec plaisir que Cap Santé Armor Ouest va porter une Plateforme d'Education Thérapeutique du Patient.

Gageons que ce nouvel outil au service de tous les acteurs impliqués ou intéressés facilitera le développement de nombreux programmes d'ETP.

Loïc CORLOUER,

Président de Cap Santé Armor Ouest

# L'ASSOCIATION CAP SANTÉ ARMOR OUEST



# LE PROJET

---

## ASSOCIATIF ET FÉDÉRATEUR

Réunis en **Association loi 1901**, les membres de Cap Santé Armor Ouest ont pour **projet de prévenir et faire face aux ruptures de parcours de santé des personnes du territoire Armor Ouest.**

Pour cela, l'association porte un **Dispositif d'Appui à la Coordination** tel que défini dans les articles L.6327-1 à L.6327-7 de la Loi N°209-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé.



Parfaitement polyvalent, ce dispositif est financé par l'Agence Régionale de Santé.

## LES PRINCIPES

- **LE GUICHET UNIQUE**

Pour un système de santé **plus lisible** et **accessible par les professionnels.**

- **LA POLYVALENCE**

Pour un système de santé **décloisonné** qui répond aux attentes et besoins de la personne, sans distinction d'âge, de pathologie ou de handicap.

- **LA RÉACTIVITÉ**

Pour un système de santé **plus fluide** qui **prévient les crises.**

- **LA SUBSIDIARITÉ**

Pour un système de santé **où les acteurs trouvent leur place de façon co-responsable**, dans **le respect des compétences de chacun.**

- **L'ÉQUITÉ**

Pour un système **de santé accessible à tous et partout dans le territoire.**

# LA GOUVERNANCE

---

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### 52 MEMBRES RÉPARTIS DANS 5 COLLÈGES

- collège 1 : 18 Professionnels de santé libéraux en exercice et leurs représentants (2 CPTS).
- collège 2 : 23 Personnes morales gestionnaires des secteurs sociaux et médico-sociaux (CCAS, SSAAD et SSIAD, EHPAD, ESMS handicap)
- collège 3 : 4 Personnes morales gestionnaires d'établissements de santé publics ou privés (collège complet).
- collège 4 : 4 Personnes morales représentants les associations d'usagers ou issues d'un collectif d'associations d'usagers.
- collège 5 : 2 Personnes qualifiées.

**Ils nous ont rejoint en 2022 :** La CPTS d'Armor Argoat, M ANTEM (Kinésithérapeute Lanvollon), M COQUIN (IPA libéral, Perros Guirec), Mme SALAÜN (IDE Cavan), l'association de KERGUS (EHPAD "Notre Dame" à Plestin les Grèves), EPSMS AR GOUED (PCO TND 22).

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2022

### 10 ADMINISTRATEURS

- Président : Loic CORLOUER, Infirmier libéral, Langoat.
- Vice-Présidente : Valérie LE ROUX, Directrice EHPAD, Bégard.
- Trésorier : Marc JACOB, Directeur Da Guer Services, Perros-Guirec.
- Trésorier adjoint : Guy CROISSANT, Président ASAD Goëlo Trieux, Paimpol.
- Secrétaire : Rolland L'HOSPITALIER, Directeur adjoint CH Lannion, Lannion.
- Secrétaire adjointe : Laetitia HERVE, Directrice adjointe CH Paimpol, Paimpol.
- Titulaire : Anne-Marie GUILLOU, représentante insuffisants rénaux, Guingamp.
- Titulaire : Gwenaëlle HUET, Médecin généraliste, Perros-Guirec.
- Titulaire : Joelle HERLIDOU, Personne qualifiée, Lannion.
- Titulaire : Nadjat SAMSON, infirmière libérale, Bégard.

# L'ÉQUIPE

---

16 Salarié(e)s

15 Equivalents Temps Pleins

**GOUVERNANCE**  
Conseil d'Administration



1

**DIRECTEUR**

Sylvain CLEMENT



1

**MEDECIN COORDINATEUR**

Alain THEPAUT



1

**PILOTE DE PROJETS**

Sophie GRAVIOU



2

**ASSISTANTES DE COORDINATION**

Servane ALLAIN

Emmanuelle GUERIN



11

**COORDINATRICES DE PARCOURS**

Elisabeth ANGOT LEPOUL (CESF)

Nadia BELKALEM (DEES)

Katia BOUVIER (IDE)

Ana DELORME (DECESF)

Marielde DEUNF (DECESF)

Sabine GAUTHIER (DEASS)

Amélie JOLIVET (DEASS)

Angélique LE PIVERT (IDE)

Sandrine TERRIEN (IDE)

Gwendoline THORAVAL (IDE)

Cécilia STELLA (DEASS)



# LE PUBLIC



OUVERT À TOUT PROFESSIONNEL SANITAIRE, SOCIAL OU MÉDICO-SOCIAL.....



POUR TOUTE PERSONNE, SANS DISTINCTION D'ÂGE, DE PATHOLOGIE OU DE HANDICAP...



RELEVANT D'UN PARCOURS DE SANTÉ COMPLEXE

# LE DISPOSITIF D'APPUI A LA COORDINATION



Dispositif d'appui  
à la **coordination**

# LES MISSIONS DU DAC

---

## LE GUICHET UNIQUE



### INFORMATION ET ORIENTATION

Toute l'année, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, réponse dans la journée :

- Information sur les aides et ressources disponibles.
- Orientation vers le dispositif le plus adapté en s'assurant si besoin de la mise en lien avec le(s) acteur(s) concerné.



### APPUI À L'ORGANISATION DES PARCOURS DE SANTÉ COMPLEXES

- Évaluation sanitaire et sociale de la situation dans les 7 jours (24h en cas d'urgence).
- Organisation & animation de concertations pluri-professionnelles.
- Proposition et formalisation d'un Plan Personnalisé de Coordination en Santé adapté aux attentes et besoins de la personne concernée et son entourage.
- Mobilisation et coordination des intervenants pertinents dans le respect des compétences de chacun.
- Suivi de la situation jusqu'à la stabilisation du plan d'aide et de soin.
- Identification d'un référent en mesure d'alerter l'équipe de soin avant clôture du dossier.
- Accompagnement renforcé et prolongé des situations très complexes à domicile (isolement + altération de l'autonomie décisionnelle + absence de réponses de droit commun adaptées).

# LES MISSIONS DU DAC

---

## LE POLE INNOVATION ET INTÉGRATION TERRITORIALE



### SOUTIEN AUX INITIATIVES ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Aide à l'élaboration concertée et la diffusion d'outils de coordination :
  - Protocoles pluri-professionnels.
  - Services numériques parcours.
- Accompagnement des démarches de coopération interprofessionnelles :
  - Mise en relation.
  - Soutien méthodologique.
- Accompagnement des démarches territoriales de structuration de l'offre de soin :
  - Mise en place et animation d'un observatoire territorial des ruptures de parcours.
  - Lien avec les instances stratégiques territoriales, départementales et régionales (CPTS, CLS, PTSM, CTS ...).

# LE GUICHET UNIQUE

2022 EN SYNTHÈSE : STABILISATION DE L'ACTIVITÉ



# LE GUICHET UNIQUE

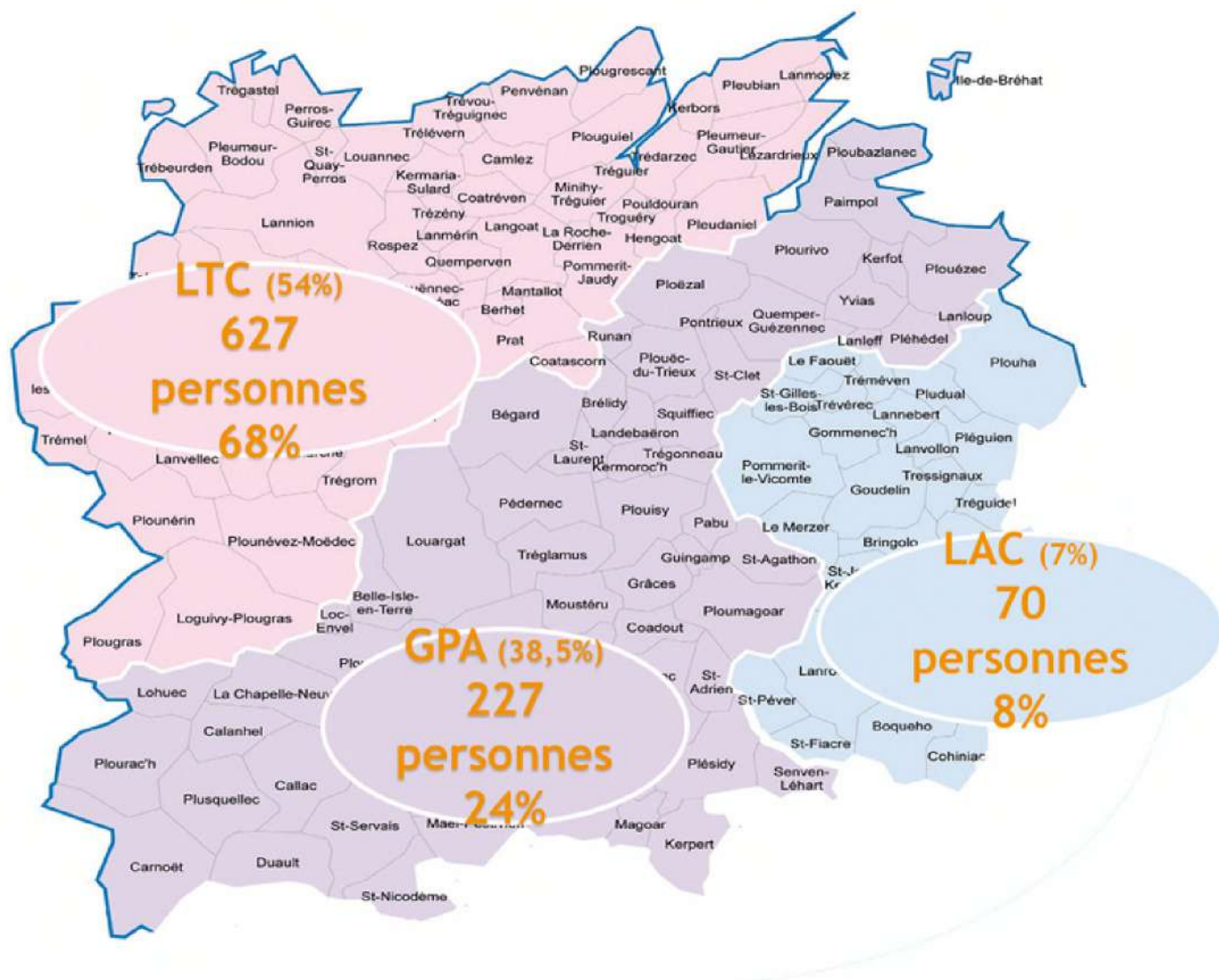
## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

226 000 HABITANTS

83% DES 144 COMMUNES DU TERRITOIRE COUVERTES

En progression de +1%

Une répartition territoriale plus homogène



# LE GUICHET UNIQUE

## ORIGINE DES DEMANDES

UN DISPOSITIF MOBILISÉ PAR TOUS LES ACTEURS DU SYSTÈME DE SANTÉ



|                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ          | 33%        |
| MÉDECINS GÉNÉRALISTES            | 11%        |
| PROFESSIONNELS LIBÉRAUX (IDE)    | 9%         |
| MÉDECINS SPÉCIALISTES            | 2%         |
| <b>TOTAL SECTEUR SANITAIRE :</b> | <b>55%</b> |



Médico-social

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| SSIAD, SAAD, MANDATAIRES, DIVERS ESMS | 13%        |
| DISPOSITIFS DE COORDINATION (CLIC)    | 9%         |
| <b>TOTAL SECTEUR MÉDICO-SOCIAL :</b>  | <b>22%</b> |



|                               |            |
|-------------------------------|------------|
| CCAS, STRUCTURES SOCIALES     | 6%         |
| ÉLUS                          | 4%         |
| <b>TOTAL SECTEUR SOCIAL :</b> | <b>10%</b> |



|                           |           |
|---------------------------|-----------|
| FAMILLES                  | 7%        |
| PERSONNE ELLE MÊME        | 2%        |
| ENTOURAGE NON FAMILIAL    | 0%        |
| <b>TOTAL POPULATION :</b> | <b>9%</b> |

|                   |    |
|-------------------|----|
| AUTRES ADRESSEURS | 4% |
|-------------------|----|

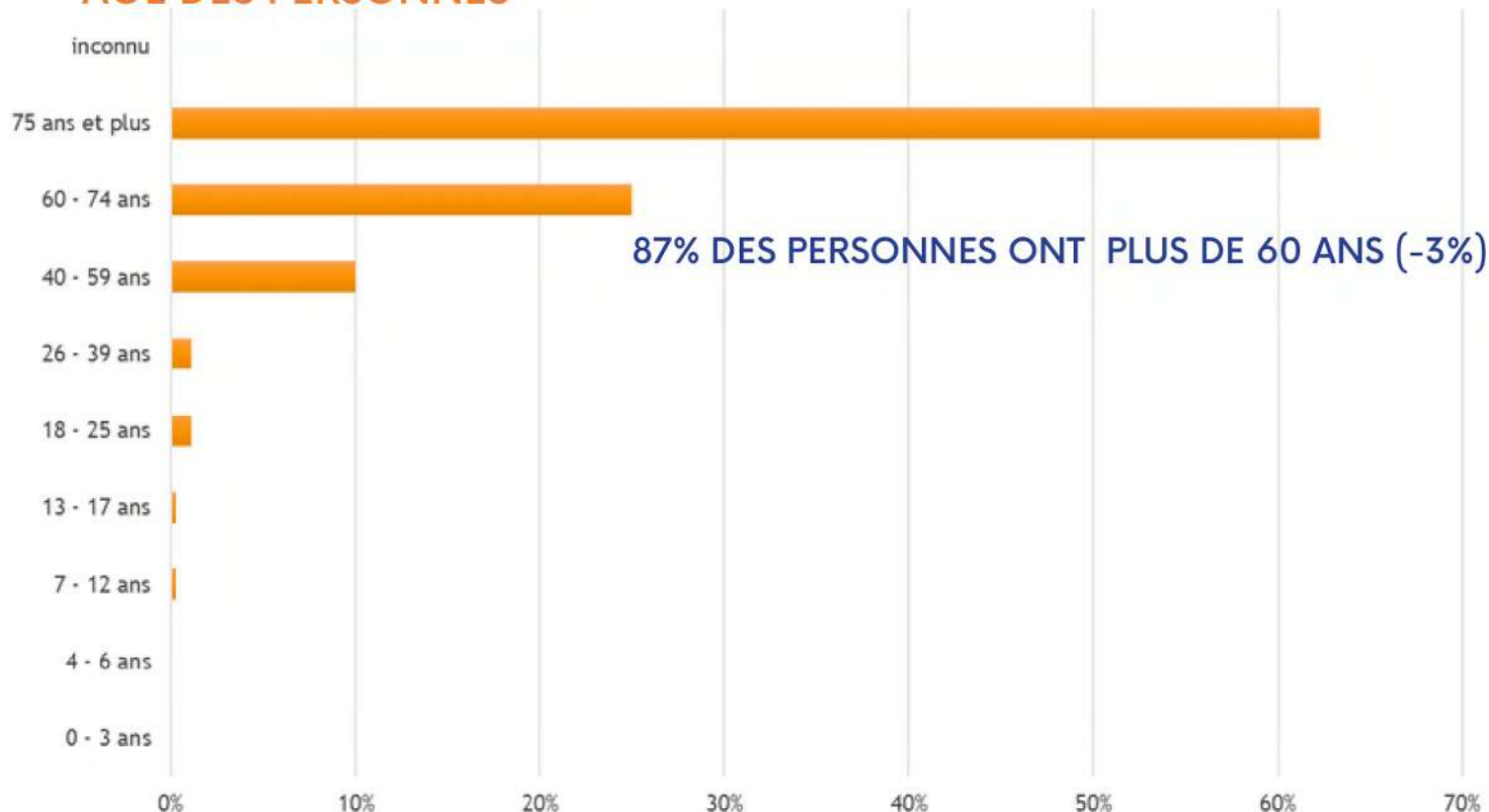
# LE GUICHET UNIQUE



57% DE FEMMES, 43% D'HOMMES.

20% DE PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP, 14% AVEC DES DROITS MDPH OUVERTS.

## ÂGE DES PERSONNES



# LE GUICHET UNIQUE

## PROBLEMATIQUES PARCOURS

### INTRICATION DE MULTIPLES PROBLÉMATIQUES

90% des situations avec minimum 3 problématiques différentes à résoudre.

Emergence de ruptures de prise en charge des soins élémentaires (toilette, repas, hygiène) faute d'offre disponible.

|                                                 |                                                                               |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Autonomie                                       | Problème dans les actes de la vie domestique                                  |
|                                                 | Problèmes dans les actes essentiels de la vie                                 |
| Environnement familial et relationnel           | Difficultés de communication                                                  |
|                                                 | Difficultés intrafamiliales                                                   |
|                                                 | Epuisement et / ou incapacité de l'aidant                                     |
|                                                 | Difficultés à exprimer ses souhaits, ses aspirations, ses besoins             |
|                                                 | Isolement social problématique                                                |
|                                                 | Risque ou suspicion d'abus, de maltraitance                                   |
| Environnement, cadre de vie, habitat            | Habitat inadapté / déteriorié avec risques de chutes, d'accidents domestiques |
|                                                 | Insalubrité / Isolation / Vétusté / Appartement encombré / Chauffage          |
|                                                 | Isolement géographique                                                        |
|                                                 | Absence de logement                                                           |
| Santé (Physique et Psychologique)               | Absence de suivi médical                                                      |
|                                                 | Conduites addictives                                                          |
|                                                 | Difficulté d'observance du traitement                                         |
|                                                 | Hospitalisation itératives                                                    |
|                                                 | Mauvais état de santé et / ou épuisement ressenti de la personne              |
|                                                 | Pathologies existantes / Pathologies dominantes                               |
|                                                 | Refus d'aide et de soins                                                      |
|                                                 | Symptômes physiques                                                           |
|                                                 | Troubles cognitifs                                                            |
|                                                 | Troubles du comportement                                                      |
|                                                 | Troubles nutritionnels                                                        |
| Environnement social, scolaire et professionnel | Absence de travail                                                            |
|                                                 | Difficultés / Incapacité dans la gestion financière et / ou administrative    |
|                                                 | Précarité économique                                                          |
|                                                 | Problèmes d'accès aux droits                                                  |

NOS INTERVENTIONS PORTENT :

25% ÉVALUATION/COORDINATION

20% ACCÈS SANTÉ

19% ACCÈS AUX DROITS

16% AUTONOMIE

15% CADRE DE VIE/HABITAT

5% FAMILLE/RELATIONNEL

4% ENVIRONNEMENT SOCIAL

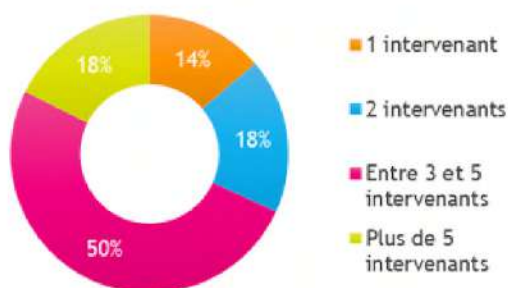
# LE GUICHET UNIQUE

## INTERVENTIONS

18 000 INTERVENTIONS RÉALISÉES, 7000 SOLLICITATIONS REÇUES, 1240 VAD

### PROPORTION DU NOMBRE D'INTERVENANTS COORDONNÉS

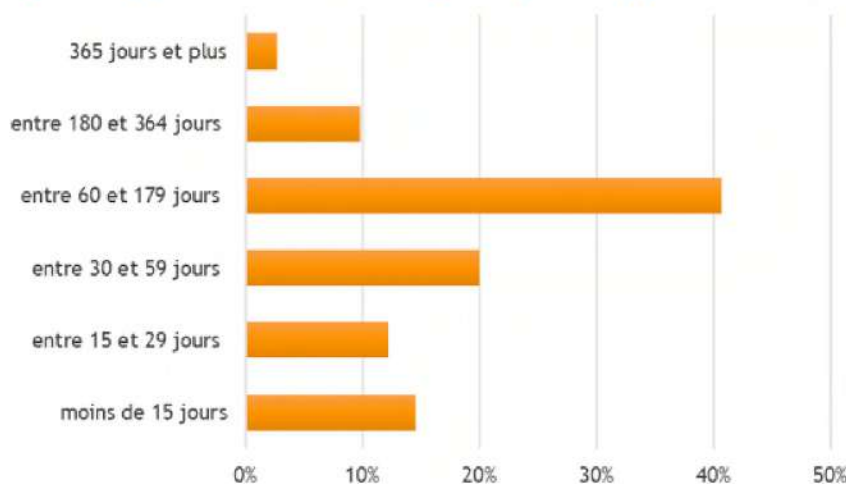
Progression de 3% des situations avec un seul intervenant



**TENSIONS SUR L'OFFRE DE SANTÉ**

### DURÉE MÉDIANE D'INTERVENTION : 44 JOURS

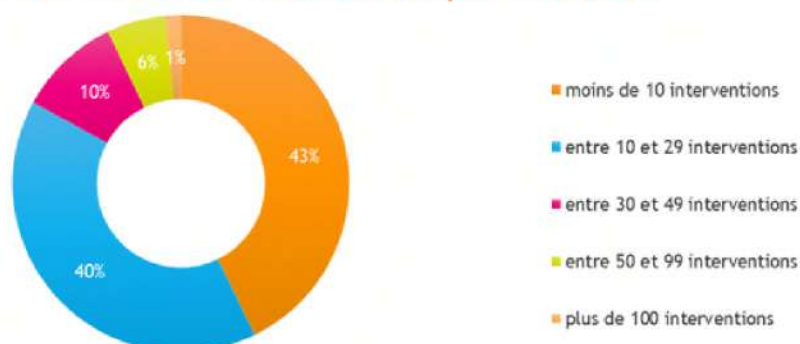
+5 jours par rapport à 2021, + 16 jours par rapport à 2019



**TENSIONS SUR L'OFFRE DE SANTÉ**

### PROPORTION DU NOMBRE D'INTERVENTIONS RÉALISÉES

Augmentation du nombre d'intervention par situation



**TENSIONS SUR L'OFFRE DE SANTÉ**

# LE PÔLE INNOVATION ET INTÉGRATION TERRITORIALE

## 2022 EN SYNTHÈSE

DES ACTIONS POUR CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ  
GLOBAL



PERSONNES ÂGÉES



LIEN VILLE-HÔPITAL



HANDICAP



SOUTIEN AUX INITIATIVES ET  
PRATIQUES PROFESSIONNELLES



PRÉCARITÉ



SANTÉ MENTALE



ENFANCE JEUNESSE



CHANTIERS DAC

# LE PÔLE INNOVATION ET INTÉGRATION TERRITORIALE

## DANS LE DÉTAIL



PERSONNES ÂGÉES

- **HÉBERGEMENT TEMPORAIRE POST-HOSPITALISATION**

Co-porteur d'un dispositif d'HTPO sur Armor Ouest avec CH Guingamp, CH Paimpol-Tréguier et Vyb Bretagne.

- **RÉDUCTION DU PASSAGE ÉVITABLE AUX URGENCES DES PLUS DE 75 ANS**

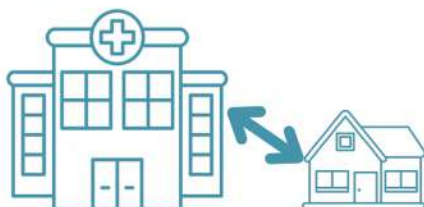
Co-porteur avec le CH Guingamp, le CH Lannion-Trestel et le CH Paimpol-Tréguier du **Projet Fil'Age** retenu par l'ARS dans le cadre de la mesure 5 du PRU.

Mise à disposition durant 5 mois de notre pilote de projet à 0.4 etp pour assurer l'intérim de chargée de mission. Expérimentation de la future EMGT.

- **AIDE AU AIDANTS**

Accompagnement de l'association KERGUS à la création et au déploiement d'une Plateforme de Répit aux aidants (PFR) sur le territoire de LTC.

Soutien au projet de PFR sur GPA/LAC porté par le CH de Paimpol et le CH de Guingamp.



LIEN VILLE-HÔPITAL

- **LIEN SAMU / DOMICILE**

Sollicitations directes du DAC par le SAMU en cas de repérage de situations préoccupantes mais non urgentes.

- **TOILETTES MÉDICALISÉES**

Animateur du COPIL départemental visant à limiter les ruptures de soin en lien avec les toilettes médicalisées associant les DAC, les représentants des IDEL, des HAD, des SSIAD, le CD22 et la CPAM.

# LE PÔLE INNOVATION ET INTÉGRATION TERRITORIALE

## DANS LE DÉTAIL



HANDICAP

- **HANDICAP 22**

Administrateur de Handicap 22.

Participation aux travaux sur le projet stratégique et la révision des statuts de l'association.

- **COMMUNAUTÉ 360**

Membre des COTER, COPIL et COTECH du 360.

Renouvellement de la convention de mise à disposition d'une coordinatrice de parcours (0,2 etp) à l'équipe de conseillers de parcours du 360.

- **PCO TND 22**

Membre associé de la Plateforme de Coordination et d'Orientation des Troubles du Neuro Développement départementale chez l'enfant portée par Ar Goued.

- **HANDI-ACCES 22**

Membre du COPIL Handi-Access 22.



SANTÉ MENTALE

- **PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE**

Participation au GT "Observatoire des ruptures".

Participation au GT "Echange et partage d'information".

Co-organisation avec le PTSM et le CLS de Guingamp d'une journée départementale sur l'échange et le partage d'information

# LE PÔLE INNOVATION ET INTÉGRATION TERRITORIALE

---

## DANS LE DÉTAIL



PRÉCARITÉ

- **COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ADDICTOLOGIE**

Membre du **COPIL** du Comité Départemental d'Addictologie.

- **ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ**

**Co-organisation** des rencontres du "Carrefour Trégor" en lien avec l'AMISEP, le CH Lannion-Trestel, la Fondation Bon Sauveur et la CPTS du Trégor.



ENFANCE JEUNESSE

- **IDENTIFIER LES BESOINS NON COUVERTS**

**Rencontre** de la Direction Enfance Famille du CD22.

**Rencontre** de la Maison Départementales des Jeunes et des Adolescents.

**Rencontre** de la Mission Locale Ouest Côtes d'Armor.

# LE PÔLE INNOVATION ET INTÉGRATION TERRITORIALE

## DANS LE DÉTAIL



CHANTIERS DAC

- **HARMONISATION DES PRATIQUES DES DAC**

**Participation** aux GT régionaux et nationaux en lien avec FACS Bretagne, ARS Bretagne, FACS Nationale, DGOS, ANAP sur les missions, les ressources humaines, la gouvernance, le modèle économique, la communication et les indicateurs d'un DAC.

- **LE DAC DANS SON TERRITOIRE**

**Poursuite** des travaux avec le CD22 en vue d'une convention de collaboration CD22/DAC22.

**Membre** du Cotech du CLS du Trégor.

**Participations diverses** aux travaux portés par le CLS de Guingamp.

**Collaboration diverses** avec la CPTS du Trégor sur des actions transversales.

**Participation** aux travaux de création de la future CPTS d'Armor Argoat.

- **REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE DAC**

**Administrateur** de la FACS Nationale.

**Vice-président** de la FACS Bretagne.

**Membre** de la CTS d'Armor.

# LE RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION



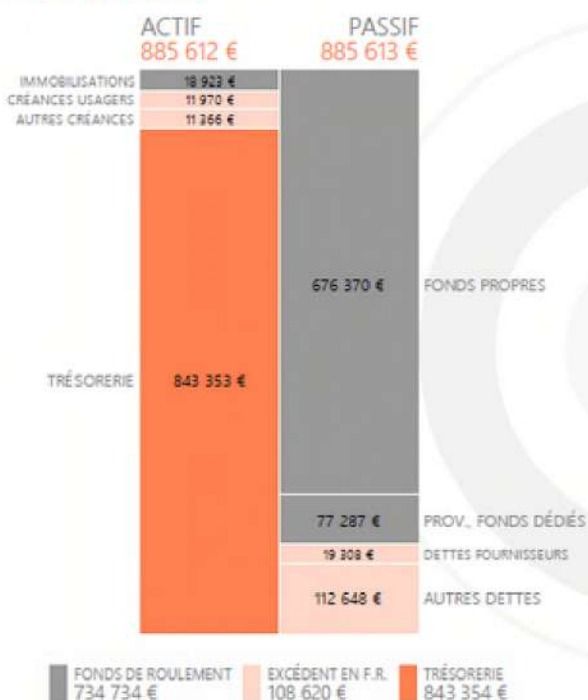
# LE RAPPORT FINANCIER

## COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

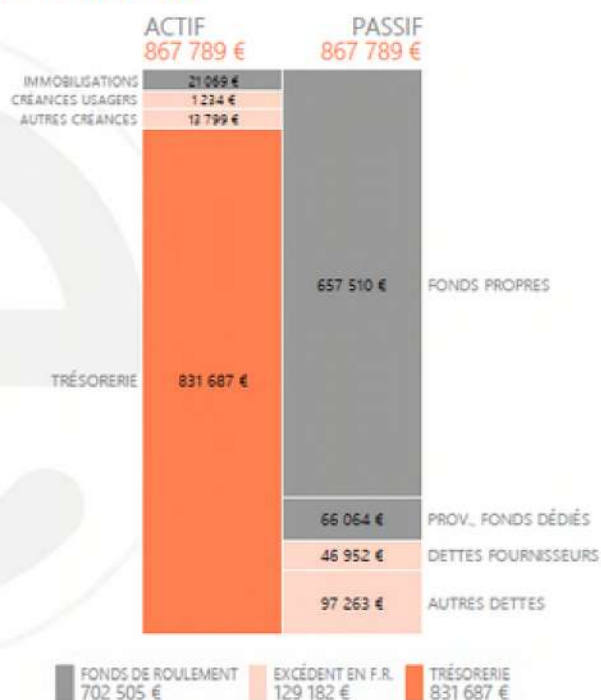
|                                | 2022               | 2021             |
|--------------------------------|--------------------|------------------|
| <b>Produits d'exploitation</b> | <b>1 026 381 €</b> | <b>949 139 €</b> |
| Marge globale                  | 13 316 €           | 0 €              |
| Charges de fonctionnement      | 178 636 €          | 165 211 €        |
| Impôts et taxes                | 34 390 €           | 31 433 €         |
| Charges de personnel           | 714 235 €          | 660 323 €        |
| Dotations aux amortissements   | 4 103 €            | 5 916 €          |
| Dotations aux provisions       | 65 469 €           | 11 064 €         |
| Reports en fonds dédiés        | 11 818 €           | 17 408 €         |
| <b>Résultat d'exploitation</b> | <b>30 370 €</b>    | <b>68 651 €</b>  |
| Résultat financier             | 1 544 €            | 729 €            |
| Résultat courant               | 31 914 €           | 69 381 €         |
| Résultat exceptionnel          | -12 928 €          | 163 €            |
| <b>Résultat de l'exercice</b>  | <b>18 860 €</b>    | <b>69 462 €</b>  |

## BILAN FINANCIER SIMPLIFIÉ

### Bilan au 31/12/2022



### Bilan au 31/12/2021



# LE RAPPORT FINANCIER

---

## COMMENTAIRES

### UNE SITUATION FINANCIÈRE EN APPARENCE CONFORTABLE

- Des résultats excédentaires chaque année, une trésorerie positive, des réserves accumulées importantes.

### UN BUDGET EN RÉALITÉ INSUFFISANT POUR GARANTIR L'ÉQUILIBRE

- Un résultat excédentaire principalement lié à des postes financés non pourvus (en 2022, -2 etp de coordination de parcours) du fait de nos difficultés de recrutement.
- Une augmentation pérenne **non financée** : de la masse salariale liée à l'évolution de 3% sur le second semestre du point conventionnel FEHAP.
- Une augmentation pérenne **non financée** des charges de fonctionnement de 8% liée à l'inflation.
- Des réserves en cours de reprise par le financeur.



# LA GESTION SOCIALE



# LA GESTION SOCIALE

---

## MOUVEMENTS DE PERSONNEL

### DES DÉPARTS ET DES ABSENCES NON REMPLACÉES FAUTE D'ATTRACTIVITÉ

Cela représente 2 postes à temps plein de coordinatrices de parcours non pourvus sur l'année 2022 faute de candidats lors des recrutements.

## DIALOGUE SOCIAL

Nous tenons à saluer la qualité du dialogue social malgré une activité soutenue réalisée en effectif réduit et des demandes légitimes de reconnaissance dans le cadre du SEGUR que nous n'avons pu satisfaire.

### RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD D'ENTREPRISE RELATIF AUX AVANTAGES SOCIAUX

Dans le cadre du renouvellement périodique de notre accord d'entreprise.

### SIGNATURE D'UN ACCORD D'ENTREPRISE SUR LE TÉLÉTRAVAIL

Pour encadrer les pratiques expérimentées lors de la crise Covid.

### RENOUVELLEMENT DU CSE (PV DE CARENCE)

Elections organisées suite à la démission du représentant titulaire et la sortie des effectifs du représentant suppléant. Pas de candidats.

### HARMONISATION DE NOS RÈGLES DE REPRISE D'ANCIENNETÉ AVEC CELLES APPLIQUÉES PAR LES ACTEURS DE LA BRANCHE

Pour diminuer nos difficultés d'attractivité

### REVALORISATION AU SECOND SEMESTRE DE 3% DU POINT D'INDICE CONVENTIONNEL CCN 51

Suite à l'adoption par la FEHAP de la recommandation patronale du 23/11/2022 agréée par arrêté ministériel le 21/12/2022.

# LES PERSPECTIVES 2023



# PERSPECTIVES 2023

---

## POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DU GUICHET UNIQUE

### RENFORCER NOS LIENS AVEC LES DISPOSITIFS D'EXERCICE COORDONNÉ

Bien que nous travaillons régulièrement ensemble autour de situations communes, nos missions sont peu ou mal identifiées par les professionnels des équipes, maisons et centres de santé.

## POURSUIVRE LES ACTIONS DU PÔLE D'INNOVATION ET D'INTÉGRATION TERRITORIALE

### ÉQUIPE MOBILE GÉRIATRIQUE EXTRA-HOSPITALIÈRE TERRITORIALE

Soutenir le déploiement de l'EMGT Armor Ouest dans le cadre du projet Fil'Age.

### PARCOURS DES PERSONNES ÂGÉES AVEC DES COMPORTEMENTS DÉFIS

Développer et structurer les collaborations entre la géronto-psychiatrie et la psycho-gériatrie.

### DÉFINIR LES COLLABORATIONS AVEC LE CD22

Aboutir à une convention de partenariat DAC/MDD/CLIC en 2023.

### COMMUNAUTÉ 360

Contribuer à l'intégration du 360 dans l'écosystème de la coordination des parcours.

### METTRE EN PLACE UN OBSERVATOIRE TERRITORIAL DES RUPTURES

Dans le cadre des travaux portés par la DGOS et la CNSA.

# PERSPECTIVES 2023

---

## DÉPLOYER NOS NOUVELLES MISSIONS

### METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

L'ARS nous a confié le portage d'une Plateforme d'ETP qui vise à promouvoir, soutenir et développer les programmes d'ETP portés par les acteurs de ville et de l'hôpital.

Recrutement d'un(e) chargé(e) de projet second semestre 2023.

Démarrage de la Plateforme d'ETP fin 2023.

### METTRE EN PLACE DES RÉFÉRENTS E-SANTÉ ANNUAIRE ET GWALENN

Le GCS E-Santé, via la FACS BZH et les DAC en territoire, déploie des référents chargés d'actualiser l'annuaire régional et harmoniser les usages du SI Gwalenn.

## FINALISER LA NÉGOCIATION DU CPOM 2023-2027

- **Financement des dépenses contraintes (point FEHAP, inflation)**

Nous demandons à l'ARS d'abonder le budget socle pour couvrir l'augmentation de la masse salariale liée à l'évolution du point FEHAP et de s'engager sur un taux directeur couvrant les évolutions annuelles (ancienneté des salariés, inflation).

- **Prime SEGUR**

Les professionnels des DAC restent les grands oubliés de la prime SEGUR.

Nous renouvelons notre demande d'abonder le budget actuel d'un montant correspondant au versement d'une prime SEGUR chargée pour l'ensemble des professionnels du DAC.

- **Création d'un poste supplémentaire de cadre pour soutenir l'équipe de coordination de parcours et mettre en œuvre l'Observatoire territorial des ruptures.**

Ce cadre serait principalement attaché au soutien et au management quotidien de l'équipe de coordination de parcours dont les missions se complexifient. Il aurait pour mission transversale avec le pôle d'innovation et d'intégration territoriale la consolidation et l'alimentation de l'Observatoire des ruptures de parcours que nous devons mettre en place en 2023.

Nous renouvelons donc notre demande de création de poste.



**SIMPLIFIER LES PARCOURS DE SANTÉ !**



Toute l'année, du lundi au vendredi  
de 9h00 à 17h00



**02 96 46 22 10**



[contact@capsantearmor-ouest.com](mailto:contact@capsantearmor-ouest.com)



[www.capsantearmor-ouest.com](http://www.capsantearmor-ouest.com)



Hôtel des entreprises, zone de Kerverzot  
22450 La Roche-Jaudy